

# Comment déposer un projet à l'EPRTNT

ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL  
ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN TOURISME (EPRTNT)

2022 - 2025



# Sommaire

## 1 COMPRENDRE LE FONDS

Qu'est-ce que l'EPRTNT? 04

Informations importantes 05

## 2 PRÉPARER LE DÉPÔT DU PROJET

Astuces et conseils 07

L'importance d'une rencontre avec Tourisme  
Charlevoix 08

Préparer un dossier complet 09

Développement durable du tourisme 10

Analyse financière 12

## 3 LES DERNIÈRES VÉRIFICATIONS

Aide-mémoire 14

Personnes ressources 15

## 4 ANNEXE 1 – LE PLAN D’AFFAIRES

1

# COMPRENDRE LE FONDS



## Qu'est-ce que l'EPRTNT?

Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme

- L'EPRTNT est un fonds de développement. Il n'est pas un fonds d'aide ou de consolidation.
- Cette entente est d'une durée de 3 ans et se terminera en 2025.
- Le fonds est réparti en 5 appels à projets.
- Les sommes investies et la gestion de cette entente sont en partenariat avec le ministère du Tourisme.
- Au terme de la précédente entente l'EPRT, 27 projets furent soutenus dans Charlevoix.

3,3 M\$

disponibles  
dans ce fonds





## Quelques informations importantes

Tourisme Charlevoix reçoit plus de demandes d'aides financières qu'il y a de fonds disponibles. C'est pourquoi il est important de :

- vous démarquer dans la présentation de votre dossier;
- démontrer que votre projet favorise pleinement l'atteinte des objectifs du programme;
- fournir tous les documents requis afin que votre demande soit recevable;
- respecter le dépôt des demandes en fonction des cinq catégories. Chaque catégorie possède son guide du promoteur et ses caractéristiques rattachés. Ces guides vous permettront de vérifier que vos objectifs répondent bien à ceux de l'entente:

[Guide du promoteur – Hébergement](#)

[Guide du promoteur – Études et services-conseils](#)

[Guide du promoteur – Structuration de l'offre touristique régionale](#)

[Guide du promoteur – Développement numérique d'une entreprise](#)

[Guide du promoteur – Attractions, activités et équipements](#)

A wide-angle, high-angle shot of a wooden boardwalk or bridge stretching across a dense, lush green forest. In the distance, a small wooden building is visible. Two people, a man and a woman, are walking away from the camera on the bridge, holding hands. The scene is bathed in soft, natural light, suggesting a late afternoon or early morning setting. The overall mood is peaceful and scenic.

2

## PRÉPARER LE DÉPÔT DU PROJET

## Astuces et conseils

- Tourisme Charlevoix met à votre disposition divers outils ainsi que des données stratégiques afin de bien préparer votre dossier.
- Il est toujours possible d'aller chercher de l'accompagnement auprès des agents de développement économique de votre MRC afin de vous aider dans la rédaction de votre plan d'affaires et dans l'élaboration de vos prévisions financières.
- Le développement durable doit faire partie intégrante de votre projet. Les éléments s'y rattachant doivent être clairement démontrés et mis en valeur.
- La cohérence financière de votre projet est essentielle. Nous vous invitons à accorder une attention particulière à cet aspect ainsi qu'à sa démonstration.
- Favoriser l'utilisation de courtes phrases ou d'une énumération sous forme de points.
- Il est essentiel de bien comprendre son environnement touristique en prenant connaissance de la documentation stratégique relative à la région de Charlevoix.
- Il est primordial de bien présenter votre concept. Appuyez votre projet avec des images, des photos de réalisation, des plans d'architecte, des photos inspirationnelles, etc. Le visuel nous aidera à bien comprendre votre projet.





## L'importance d'une rencontre avec Tourisme Charlevoix

- Une rencontre avant de déposer votre demande vous permettra de présenter en détail votre projet ainsi que de valider son admissibilité et sa catégorie correspondante.
- Notre équipe au développement de l'offre touristique sera en mesure de répondre à vos questions et de vous accompagner dans la présentation de votre demande ainsi que de son dépôt.
- Nous pourrions vous aiguiller vers d'autres sources de financement ou vous diriger vers des organismes partenaires.
- Cette rencontre vous permettra de bien comprendre le processus de traitement, de sélection des projets et les délais associés.
- Par la suite, vous serez invité à rencontrer notre conseiller en développement durable. Il pourra vous aiguiller et valider les décisions ainsi que les actions prévues en lien avec la performance durable de votre projet.

## Préparer un dossier complet

Voici la liste des documents requis afin que votre demande soit recevable:

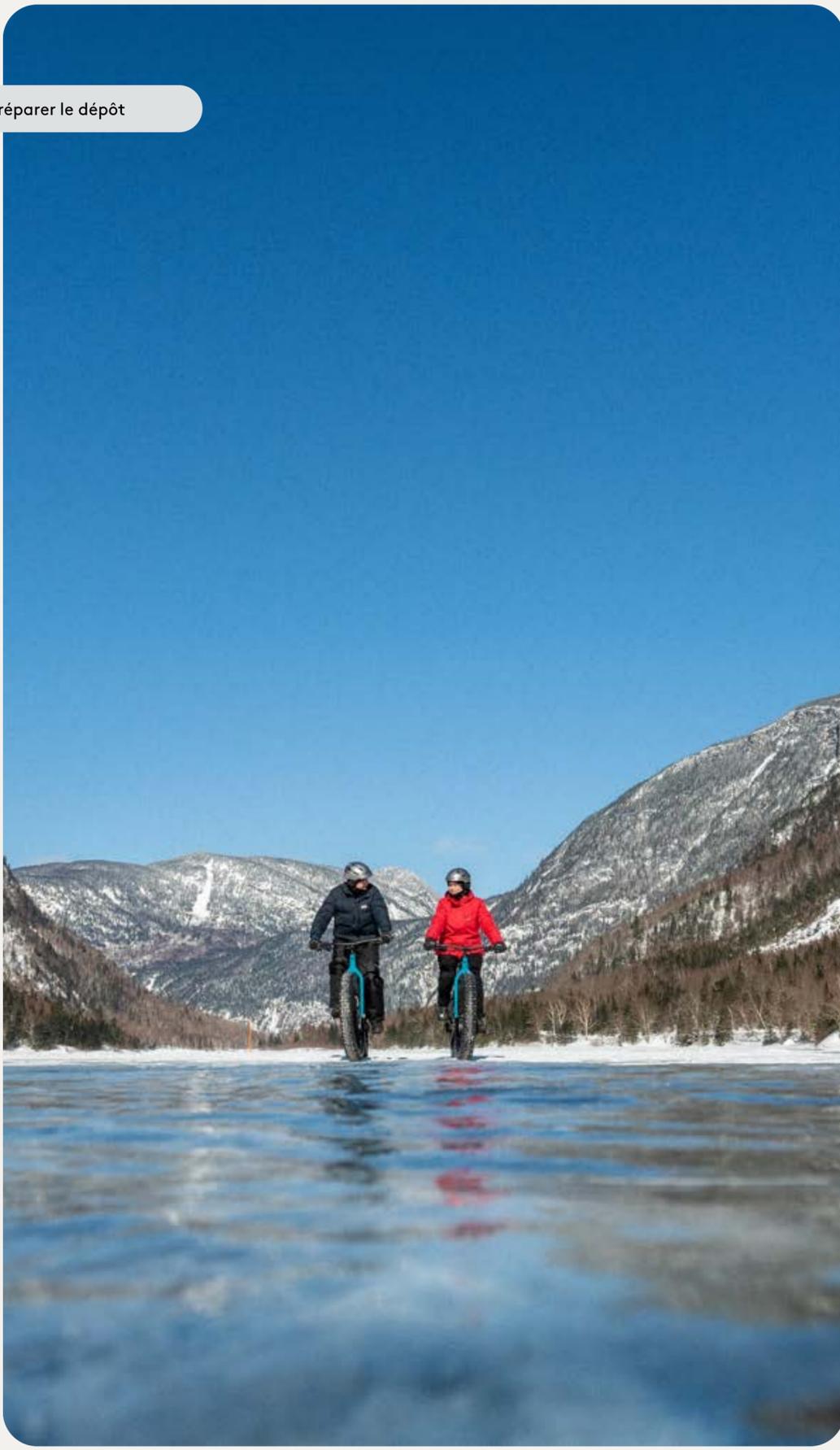
- le formulaire officiel complété et dûment signé;
- le plan d'affaires complet du projet (et non celui de l'organisation);
- les états financiers vérifiés des deux (2) dernières années (non requis pour les entreprises en démarrage);
- les états financiers prévisionnels (états des résultats et bilans) sur trois (3) ans à la suite de la réalisation du projet;
- la résolution du conseil d'administration mandatant le signataire de la demande;
- la confirmation des partenaires financiers si possible;
- les soumissions pour appuyer les dépenses.

Pour les projets correspondant à la catégorie *Études et services-conseils*, vous devez fournir le devis d'appel d'offres ainsi que deux (2) offres de services professionnels au minimum.



### À prévoir également:

- Pour les projets de construction ou de rénovation de plus de 150 000\$, la confirmation d'assujettissement à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sera requise. Pour recevoir cette confirmation, il vous faudra transmettre la demande par courriel à [integrationdesarts@mcc.gouv.qc.ca](mailto:integrationdesarts@mcc.gouv.qc.ca).
- Pour les entreprises œuvrant dans le tourisme de nature et d'aventure, un document prouvant qu'elles respectent les normes du programme Qualité-Sécurité d'*Aventure Écotourisme Québec* doit être remis. Il est acceptable d'avoir entamé une démarche pour l'obtenir ou de s'être engagé à entreprendre cette démarche.
- Il est de votre obligation de procéder à un appel d'offres public pour l'adjudication d'un contrat de construction lorsqu'il est de 100 000 \$ ou plus.



# Développement durable du tourisme

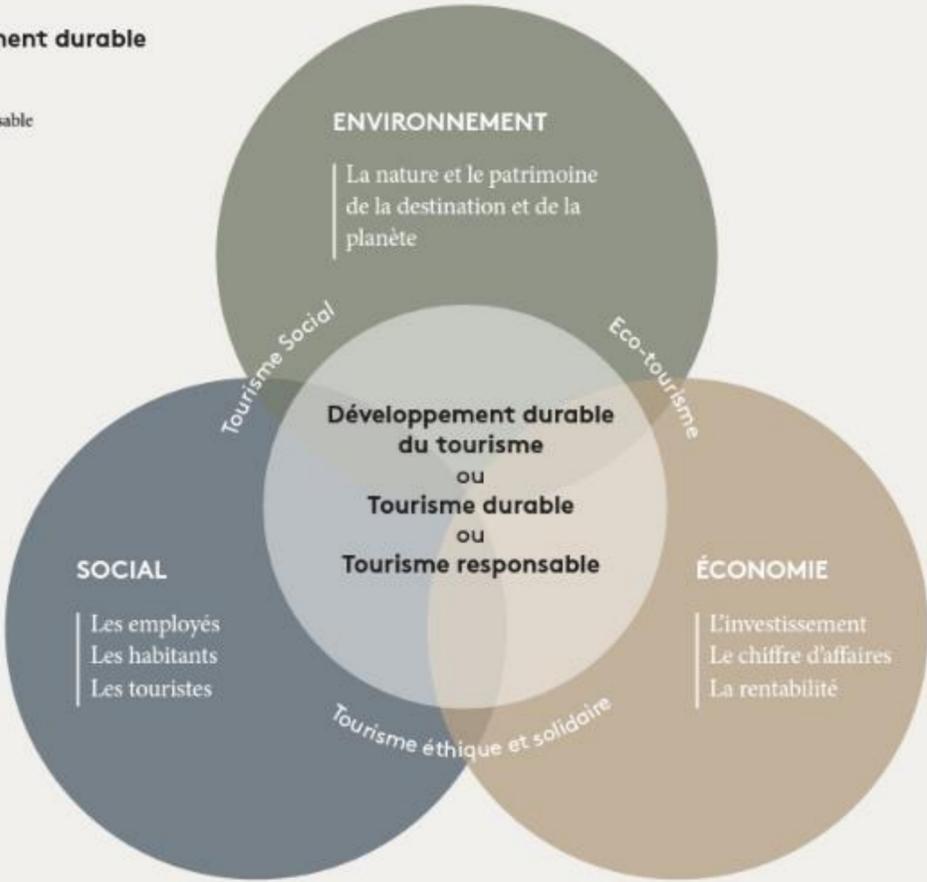
Le développement d'une offre touristique responsable et durable est primordial pour Charlevoix. Il est donc nécessaire de considérer ce volet dans l'élaboration de votre projet et de le mettre en valeur dans le dépôt votre demande.

Voici quelques exemples d'objectifs à favoriser:

- la cohérence du projet avec les priorités de développement de la destination;
- l'intégration et l'adaptation de solutions innovantes respectueuses de l'environnement;
- le respect d'une capacité d'accueil maximale d'un site ou d'un établissement en ayant le moins d'impact possible sur l'environnement et sur l'expérience du visiteur;
- l'adoption de pratiques en matière de responsabilités sociales des entreprises touristiques;
- l'optimisation de pratiques afin de limiter l'impact environnemental du projet.

Schéma du développement durable du tourisme

Source : Acteurs du tourisme responsable



## Performance durable du projet

Votre projet sera analysé en fonction de sa performance en durabilité. Certains critères seront considérés et leur pondération affectera le montant du financement octroyé au projet. Voici les éléments qui auront particulièrement un impact:

### Innovation

- Le projet comporte une ou des innovations en lien avec le développement durable.
- L'innovation est en collaboration avec d'autres organisations et aura des impacts positifs et partagés avec elles.

### Développement durable

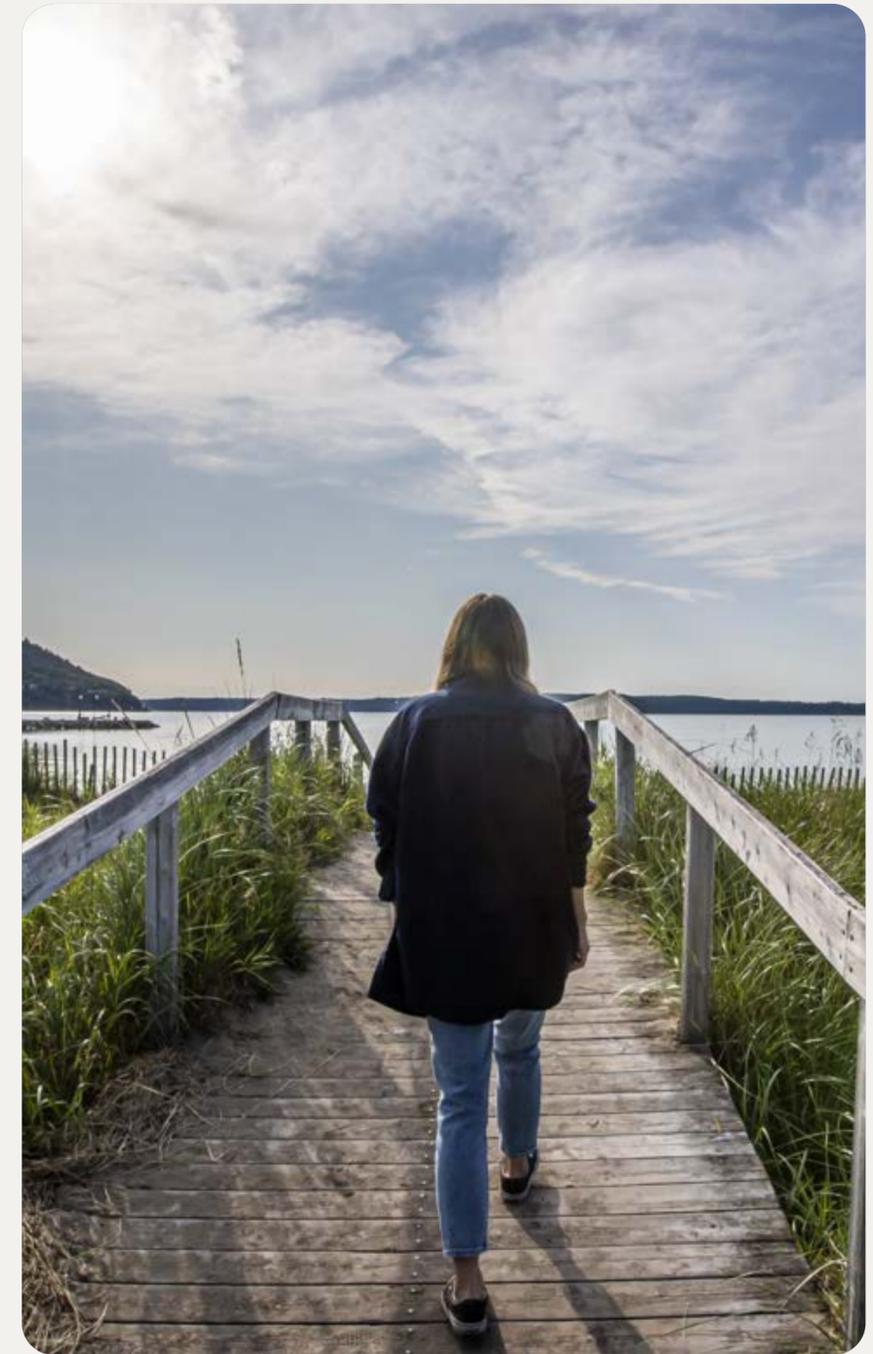
- Une démarche structurée est entreprise en développement durable par l'organisation, appuyée par des experts ou des partenaires.
- Des outils sont mis en place pour mesurer les objectifs fixés en développement durable.
- Les démarches durables sont appuyées par des acteurs locaux et régionaux.
- Le projet comporte des mesures visant la diminution des conséquences environnementales.
- L'achalandage du lieu du projet respecte la capacité du milieu, de l'environnement, des installations, etc.

### Retombées du projet - Emploi

- Le projet permet le maintien ou la création d'emplois de qualité.
- La gestion des ressources humaines de l'organisation est responsable et appuyée par des documents, des guides, etc.

### Impact du projet – Accessibilité citoyenne et acceptabilité sociale

- Le projet est accepté socialement par la collectivité et répond à un besoin citoyen.
- Le projet priorise l'économie locale et il offre des retombées pour la collectivité. Il est accessible à tous, notamment aux citoyens de la région.



«Le tourisme durable est un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil.»  
- L'Organisation mondiale du tourisme

# Analyse financière

L'aspect financier d'un projet fait partie des éléments les plus importants. L'analyse financière assure que le projet est viable financièrement, et ce à long terme. C'est pourquoi, nous vous demandons d'effectuer une réflexion financière pour les trois (3) années suivant la mise en place de votre projet. Voici ce que les états financiers prévisionnels doivent refléter pour mesurer certains aspects de la performance de l'entreprise:

**États des résultats prévisionnels:**  
anticipent l'ensemble des revenus et des dépenses en lien avec les activités de l'entreprise pour l'année projetée.

**Bilans prévisionnels:**  
reflètent les impacts des activités économiques et permettent de voir la santé financière de l'entreprise pour l'année projetée.

**Amortissement**  
Il est important que l'amortissement soit présenté de façon cohérente, soit enregistré sur le bilan et présenté en charge dans l'état des résultats.

Termes	Définition	Résultats observés
Ratio d'endettement	Démontre la capacité d'une entreprise à rembourser sa dette et à générer des fonds en contractant une nouvelle dette. Le ratio est établi en divisant la dette totale par les actifs totaux.	Le projet devrait avoir un impact positif sur la santé financière de l'entreprise et donc le ratio de l'année 3 prévisionnelle devrait être inférieur à celui des états financiers les plus récents.
Ratio de liquidité (Ratio du fonds de roulement)	Démontre que l'entreprise possède les liquidités nécessaires pour mener à bien ses activités à court terme. Il indique la capacité à payer ses dépenses à court terme. Il faut diviser l'actif à court terme par le passif à court terme.	Le ratio de liquidité varie en fonction du secteur d'activité. En général, un ratio au-delà de 1,0 ou plus est généralement acceptable.
Ratio de rentabilité Marge bénéficiaire nette	Démontre les profits ou les pertes réalisés suite aux opérations. Le ratio est établi en divisant le bénéfice net par les ventes, multiplié par 100.	Le projet devrait donner un impact positif et donc le ratio de rentabilité après la mise en place du projet devrait être égal ou supérieur à celui d'avant le projet.



**N'oubliez pas!**  
La variation des revenus et des dépenses doit être directement liée à l'achalandage projeté.

3

## LES DERNIÈRES VÉRIFICATIONS



## Aide-mémoire

### Avant de déposer votre demande

- Vérifier bien l'admissibilité de votre projet ainsi que la catégorie correspondante pour déposer votre demande;
- Vérifier si vous avez bien répondu aux exigences de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics ainsi qu'à la règle d'adjudication des contrats;
- Assurez-vous de vous être conformé aux normes d'Aventure Écotourisme Québec, la CITQ, les normes RBQ, etc. s'il y a lieu;
- Une fois votre demande complétée, prendre le temps de faire une relecture complète du dossier ou demander à une autre personne de votre équipe d'effectuer cette révision;
- Assurez-vous de remettre tous les documents requis énumérés précédemment. Un dossier incomplet rendra la demande irrecevable;
- Il est important d'anticiper la reddition de comptes et ce qu'elle implique. Il est possible de devoir fournir une attestation comptable CPA ou un audit d'un vérificateur externe. Les coûts rattachés sont admissibles et vous pouvez anticiper les frais en les incluant dans vos coûts de projet.



### Rappel

#### Coûts admissibles

N'oubliez pas d'inclure ces coûts dans votre montage financier:

- les frais de contingence de maximum 15%;
- les frais liés à la reddition de comptes;
- les taxes nettes (excluant la partie remboursée) des coûts admissibles;
- les frais d'honoraires professionnels relatifs à l'élaboration du projet (ex. : études préalables, plan d'affaires, etc.) antérieurs de maximum deux ans au dépôt de la demande.



## Une équipe pour vous appuyer dans votre projet



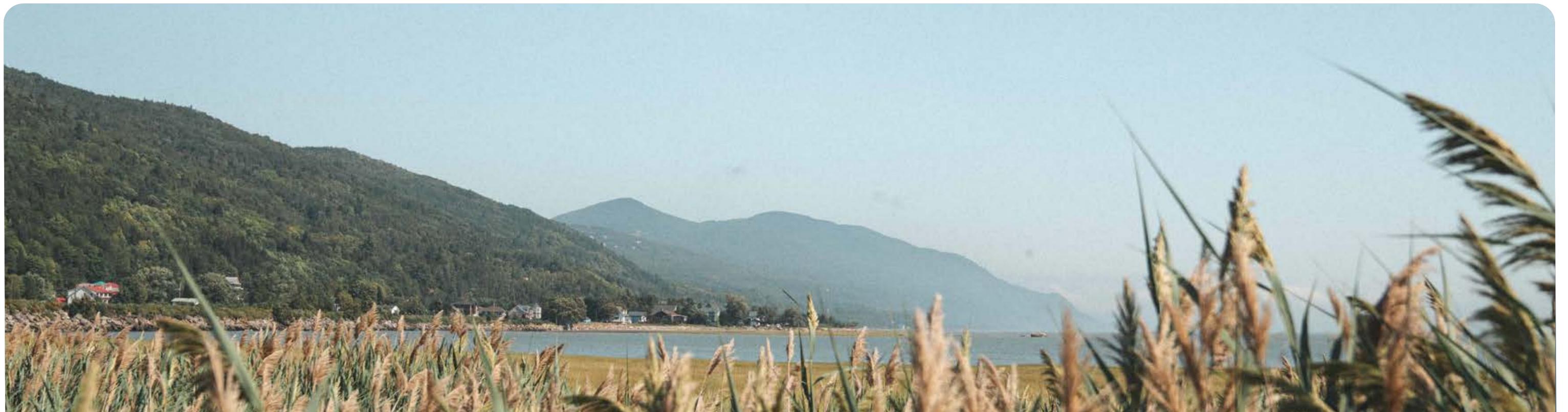
Claudia Villeneuve  
Coordonnatrice du développement de l'offre touristique régionale  
418-665-4454 poste 229  
[claudia.villeneuve@tourisme-charlevoix.com](mailto:claudia.villeneuve@tourisme-charlevoix.com)



Josianne Gagnon  
Chargée de projets, développement de l'offre touristique régionale  
418-665-4454 poste 241  
[josianne.gagnon@tourisme-charlevoix.com](mailto:josianne.gagnon@tourisme-charlevoix.com)



Neal Maillet-Haydock  
Conseiller en développement durable  
418-665-4454 poste 233  
[neal.maillet-haydock@tourisme-charlevoix.com](mailto:neal.maillet-haydock@tourisme-charlevoix.com)



4

# ANNEXE 1 – LE PLAN D’AFFAIRES

## Élaborer un plan d'affaires

Dans cette annexe, nous vous présentons un modèle de plan d'affaires incluant les informations qui devraient y apparaître minimalement. Les éléments de chaque section sont présentés sous forme d'inspiration et ils ne constituent pas une obligation.

### Mise en contexte de l'organisation

- l'origine de l'organisation;
- l'année de constitution de l'entreprise et son certificat;
- le type de société soit sa forme juridique et sa structure de propriété;
- la localisation de l'organisation;
- le secteur d'activités, les activités principales et secondaires s'il y a lieu;
- le positionnement de l'organisation par rapport à sa concurrence.

### Mission, valeurs et vision

- la mission de l'organisation;
- les valeurs;
- la vision.

### Description des propriétaires

- description de leur expertise;
- élaborer sur le partage des responsabilités;
- curriculum vitae ou bilan personnel selon la pertinence.





## Description du projet

- description du produit ou du service;
- le lieu géographique (par rapport aux municipalités, aux attraits, aux axes routiers, etc.);
- le caractère innovant du projet;
- les clientèles cibles;
- les principales étapes de réalisation (le plan de déploiement);
- les échéanciers;
- l'aménagement (carte ou plan du site);
- les partenariats régionaux établis et les appuis au projet, s'il y a lieu;
- les possibilités de forfaitisation avec d'autres attraits, d'autres services;
- les retombées économiques et touristiques du projet;
- les phases de développement subséquentes, s'il y a lieu.

### Astuce!

La présentation d'un projet est primordiale. Le visuel présenté aidera l'interlocuteur à bien comprendre le projet et la vision rattachée. Ajoutez des photos, des plans, des images inspirationnelles, etc.

## Étude de marché

- le portrait du secteur d'activité;
- le territoire visé;
- la clientèle cible;
- les clients potentiels appuyés par des prévisions d'achalandage;
- les concurrents et les détails de leur offre respective ainsi que l'avantage concurrentiel du projet;
- l'impact du projet sur la région et celles avoisinantes;
- l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces du projet.



Une étude de marché réussie devrait inclure des données de diverses provenances et permettre de démontrer s'il y a de la demande pour le projet.

Elle appuiera les décisions pour fixer les prix de vente et pour définir la localisation en plus d'anticiper la part du marché, le chiffre d'affaires ainsi que de déterminer la stratégie marketing et les prévisions budgétaires.



## Plan marketing

- la présentation de la mise en marché pour chaque produit ou service inclut dans le projet;
- la stratégie de prix de vente;
- le marché ciblé;
- les concurrents;
- les canaux de distribution;
- les activités de promotion et de publicité ainsi que les coûts rattachés;
- les fondements démontrant l'efficacité de la stratégie de promotion.

La portion de budget attribuée à la promotion du projet doit être cohérente avec les objectifs d'achalandage ainsi que la part de marché visé.

## Plan opérationnel

- préciser le calendrier de mise en œuvre du projet pour atteindre l'objectif fixé;
- préciser le déroulement des activités quotidiennes de l'entreprise et leurs impacts sur l'expérience client;
- les licences et permis nécessaires;
- le processus effectué par le client (réservation, accueil, annulation, etc.).



## Plan des ressources humaines

- les tâches et les postes associés;
- l'estimation du nombre d'employés requis;
- les conditions de travail incluant les salaires, les avantages sociaux, etc.;
- les actions posées pour recruter dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre et les défis de rétention du personnel;
- le budget prévu pour le recrutement et la formation.

## Plan financier

- les coûts de projet;
- le financement incluant les partenaires impliqués et la mise de fonds bien identifiée;
- l'état de la situation financière actuelle de l'entreprise via les états financiers complets et vérifiés des deux années précédentes;
- les prévisions budgétaires pour les trois années suivant le projet.

### Rappel

Il est requis de fournir des états financiers vérifiés des 2 dernières années ainsi que des prévisions financières (états des résultats et bilans) pour les 3 années suivant la finalisation du projet.

Une mise de fonds est demandée de 20% pour les OBNL et de 50% pour les OBL.